

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 9

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°9
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SAINT-CHARLES – DISSOLUTION.**

RAPPORTEUR : M. Robert GARRABE

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N°9 de son Président

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de statuer favorablement quant à la dissolution du Syndicat Mixte du Grand Saint-Charles, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de saisir conjointement avec Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, le Préfet des Pyrénées Orientales, d'une demande de dissolution anticipée du Syndicat Mixte du Grand Saint-Charles,
- d'approuver les conditions de liquidation des actifs et passifs dudit syndicat entre le Conseil Général des Pyrénées Orientales et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, selon les modalités définies par la convention de partage ci-jointe en annexe,
- d'autoriser le Président à signer la présente convention et tout autre document afférent à ce dossier.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 22 voix pour,
8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Henri DEMAY), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean CODOGNES

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

CHRISTIAN BOURQUIN